

# Séminaire TVA : Collectivités publiques



## Description séminaire

### Résumé

Séminaire destiné aux communes valaisannes : bref rappel des notions de bases, approfondissement des spécificités liées aux communes en s'appuyant sur des cas réels d'erreurs rencontrées lors de contrôle de collectivités publiques.

### Public cible

- Responsables du service finance/comptabilité
- Comptables / secrétaires-comptables

### But

Les objectifs principaux du séminaire sont :

- \* apprendre aux personnes intervenant dans le processus comptable à repérer et à identifier les diverses problématiques TVA
- \* attirer l'attention des responsables sur les conséquences d'une mauvaise maîtrise de la TVA
- \* apporter des réponses aux questions courantes concernant la TVA

## Sommaire

- Rappel des changements de loi au 01.01.2018 pour les communes
- Assujettissement (y c. imposition de groupe)
- Méthode de décompte (effective - taux forfaitaire)
- Recettes
  - \* Chiffre d'affaires soumis / exonéré / exclu / option
  - \* Subvention
  - \* Non-chiffre d'affaires (par ex: puissance publique,...)
- Déduction de l'impôt préalable (DIP) - Service avec et sans financement spécial dans le CI et dans le CF
- Correction de la DIP (CORDIP) / Réduction de la DIP (REDIP)
- Impôt sur les acquisitions
- Importance des apparences (formalisme)
- Développement spécifique selon questions préalables des participants
- Divers ...

## Présentation intervenante

### Emilie Valette Sammario

Inspectrice au service externe de la division TVA pour l'administration fédérale des contribution / Formatrice TVA / Experte pour les examens fédéraux domaine comptabilité et contrôle de gestion

#### Formations professionnelles

- Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité
- Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling
- Diplôme de spécialiste TVA
- Diplôme d'expert fiscal CSI

#### Expériences professionnelles principales

- |   |        |
|---|--------|
| Comptable fiduciaire  | 5 ans  |
| Adjointe du responsable financier d'un établissement droit public | 5 ans  |
| Experte fiscale TVA   | 10 ans |